

Notes méthodologiques

Une sociologie au risque de l'histoire: Quelques remarques sur les approches sociohistoriques

Sociology risking history: A few remarks on sociohistorical approaches

Jacques RODRIGUEZ¹

¹ Professeur de sociologie, Université de Lille-SHS

MOTS CLÉS

Sociologie, Histoire, Sociohistoire, Méthodes de recherche

KEY WORDS

Sociology, History, Sociohistorical analysis, research methods

Résumé

Les travaux sociologiques reposent le plus souvent sur certaines méthodes considérées comme classiques (entretiens, observation directe, etc.) et rares sont ceux qui s'appuient sur une investigation historique. Dans cet article, on tentera pourtant de montrer¹) qu'histoire et sociologie sont des disciplines qui partagent un même socle épistémologique, 2) que l'histoire peut être utile au sociologue pour éclairer tout un ensemble de problèmes actuels, et 3) que ce dernier peut valablement, à certaines conditions, enquêter à partir d'un « terrain de papier ».

Abstract

Sociological works are most of the times based on what we could call « classical » methods : interviews, direct observation, etc. Only a few choose to rely on historical investigations. This article will nevertheless try to show 1) that history and sociology are two disciplines that share the same epistemological basis, 2) that history can be of use to the sociologist and shed a new light on some problems of our time, and 3) that he can legitimately, under certain conditions, investigate on a « paper field ».

Introduction

Peut-on mobiliser l'histoire dans l'analyse sociologique? C'est une option qui, en réalité, ne va pas de soi : le recours au matériau historique ne constitue pas - ou plus - une méthode d'investigation complètement légitime pour le sociologue. Les ouvrages méthodologiques consacrent d'ailleurs peu de développements à ce type de recherche - quand ils l'évoquent. Assez paradoxalement, la pratique d'une cer-

taine forme d'interdisciplinarité, qui est valorisée dans le cadre des recherches collectives et mise en avant dans de nombreux appels d'offre, suscite des réserves, voire des résistances, lorsqu'elle sous-tend un projet individuel. Tout porte à croire à cet égard que la prégnance des délimitations académiques et les enjeux institutionnels - qu'il s'agisse des financements, des programmes définis par les laboratoires

Auteur correspondant: jacques.rodriquez@univ-lille3.fr

ou de l'état du marché de l'emploi universitaire - imposent au chercheur de s'inscrire dans un cadre disciplinaire bien identifié et de se soumettre à des règles dont la transgression n'est pas encouragée. C'est pourquoi, si l'histoire forme parfois l'arrière-plan des travaux menés par les sociologues, elle constitue plus rarement le « terrain » où s'exerce leur curiosité.

Faut-il s'y résoudre ? Autrement dit, faut-il s'accommoder de ce bornage disciplinaire sans en interroger le bien fondé ? Bien entendu, il serait tout à fait erroné de considérer qu'histoire et sociologie ne désignent pas des postures intellectuelles ou des programmes d'analyse différents. Mais il y a lieu d'examiner de plus près, au-delà des démarcations instituées et des conventions, les relations qu'elles sont susceptibles d'entretenir l'une avec l'autre. Ne peut-on pas, en tant que sociologue, raisonner sur la base d'un matériau historique ? Et à quelles conditions une telle entreprise pourrait-elle s'avérer effectivement pertinente et fructueuse ? On objectera peut-être que, depuis de nombreuses années déjà, il existe un rapprochement des différentes sciences humaines. Sauf que c'est l'histoire qui profite le plus de la convergence des disciplines pour renouveler ses méthodes et multiplier ses questionnements [1 ; 2]. Mais dès lors que l'histoire tire parti de ses accointances avec les autres sciences humaines, pourquoi la sociologie devrait-elle se préserver de l'influence de l'histoire ? Par ailleurs, les questions que se pose le sociologue excluent-elles forcément le recours à l'histoire ?

Les paragraphes qui suivent voudraient suggérer que l'utilisation de l'histoire en sociologie constitue un parti pris de recherche à la fois heuristique et fécond. En tentant de justifier et d'expliquer ce que sont les approches « sociohistoriques », on s'efforcera ainsi de montrer que le sociologue gagne parfois, sous certaines conditions, à investir le territoire de l'historien.

1. Par-delà les délimitations académiques

Bien sûr, « faire de la sociologie » ce n'est pas « faire de l'histoire ». On ne saurait en effet les confondre l'une avec l'autre étant donné ce qui les sépare : les matériaux qu'elles utilisent, les objets qu'elles traitent, les raisonnements qu'elles mobilisent, les ambitions qu'elles affichent, etc. Cette opposition porte pour l'essentiel sur deux points. Premièrement, l'épistémologie de chaque discipline : il y aurait, d'un côté, une discipline plutôt nomothétique, en quête de régularités ou de « lois », et de l'autre, une discipline plutôt idiographique, c'est-à-dire attentive à la diversité des événements singuliers. Deuxièmement, leur domaine de prédilection respectif serait différent : à la sociologie l'étude stéthoscopique des sociétés actuelles, leurs transformations et leurs sursauts, à l'histoire la description patiente et minu-

tieuse du passé. Sous cet éclairage, la sociologie, à la différence de l'histoire, étudie le présent des sociétés au moyen de méthodes d'investigation spécifiques (quantitatives et/ou qualitatives) qui permettent de dégager, sinon des « lois » à proprement parler, du moins des propositions revendiquant une certaine généralité ou des modèles structurels qui, avec les modulations appropriées, sont susceptibles d'applications multiples. Pourtant, si des différences existent bien entre ces deux disciplines, celles-ci ne forment en rien des aires de recherches irréductibles l'une à l'autre. C'est cette affirmation que les remarques à venir ont vocation à étayer.

Premier débat : l'esprit scientifique qui souffle sur la sociologie l'éloigne-t-il irrémédiablement du territoire de l'historien ? Le statut épistémologique de ces deux disciplines est une question abondamment débattue dans la littérature spécialisée, qui donne parfois lieu à des prises de position très tranchées [3 ; 4 ; 5]. Il serait cependant schématique d'opposer la « science » sociologique au récit historique [6], l'une étant vouée à l'élaboration théorique, et l'autre cantonnée à l'analyse de faits soigneusement recensés et référencés. Il est certes vrai qu'histoire et sociologie proposent des types de raisonnement, des méthodes d'enquête et de démonstration différents. En tant que disciplines spécifiques, histoire et sociologie confrontent leurs objets à des « exigences différentes », la première étant toujours, peu ou prou, adossée à une mise en récit des événements et des faits tandis que la seconde privilégie la construction typologique, en quête de traits généraux qui seraient observables dans divers contextes [7]. Ces différences se retrouvent dans la logique discursive qu'elles adoptent, leur « économie textuelle » respective, qui n'accorde ni la même place ni le même poids à la généralisation et aux données empiriques. Et de ce point de vue, souligne Berthelot, la sociologie se singularise nettement dans la mesure où elle n'est pas forcément ancrée dans un contexte spatio-temporel précis (comme peut l'être l'histoire), pas plus qu'elle n'est adossée à une modélisation pouvant conduire à une axiomatique (comme l'économie). Elle navigue en fait dans une « zone de tempête », ballotée inconfortablement entre fragmentation théorique, originalité empirique et innovation programmatique, oscillant au gré des courants entre interprétation, explication et description. Bref, à la différence des autres sciences sociales, la sociologie serait essentiellement « une discipline de la thématization sous contrainte de justification empirique » [7, p. 161].

Mais si le raisonnement sociologique n'est pas celui de l'histoire, ce qui les distingue l'un de l'autre n'est rien comparé à ce qui sépare les sciences sociales dans leur ensemble du modèle nomologique des sciences expérimentales. On doit à Jean-Claude Passeron d'avoir pointé l'unité des sciences sociales à cet égard. Ces dernières, indique-t-il, « énoncent leurs propositions sur le monde dans un espace assertorique

non-poppérien : ni faire-semblant, ni hyperboles, ni déplacements théoriques ou méthodologiques n'y changeront rien » [8, p.12]. Et dans cet « espace assertorique », la différence entre l'histoire et la sociologie est affaire de méthode, non d'épistémologie. Car l'une et l'autre partagent le même substrat empirique, ce que Passeron appelle « le cours du monde historique ». Les objets qu'elles construisent sont en effet puisés dans l'histoire des sociétés humaines et, dès lors, les analyses qu'elles en font sont contraintes par un contexte spécifique - celui des observations, des descriptions ou des mesures - qui n'est ni reproductible à l'identique ni réductible, dans des conditions entièrement satisfaisantes, à un ensemble de variables ou de traits pertinents [8 ; 9]. À lire Passeron, histoire et sociologie sont en réalité des sciences empiriques interprétatives, des sciences dont les procédures de vérification reposent essentiellement sur l'exemplification et qui, ce faisant, persuadent plus qu'elles ne démontrent. L'auteur ne cède pourtant en rien au relativisme épistémologique car, selon lui, il ne s'agit pas de choisir entre « le nomologique et le néant »[10]. Pour Passeron, la sociologie dispose d'une scientificité propre, « intermédiaire », et le « raisonnement naturel » ne condamne pas au sens commun. Mais il serait en revanche tout à fait illusoire de penser que c'est en s'éloignant de l'histoire que la démarche sociologique peut acquérir une scientificité accrue. Au contraire, l'auteur légitime pleinement une fréquentation avouée des deux disciplines : « dans le principe de leur régime de fonctionnement », écrit-il, « rien n'interdit les matériaux venus du passé au sociologue ni la contemporanéité à l'historien » [8, p.69].

Les réflexions de Passeron sur « l'indiscernabilité épistémologique de l'histoire et de la sociologie » permettent d'envisager l'autre débat, celui qui porte sur l'espace de souveraineté propre à chacune des deux disciplines : le passé pour l'une, le présent pour l'autre. Or, il s'agit là d'une opposition très réductrice qu'il faut déconstruire.

Cette partition passé/présent est réductrice, en premier lieu, lorsqu'on l'examine à l'éclairage de l'histoire même des deux disciplines. Depuis le début du 20^{ème} siècle, en effet, sociologie et histoire rivalisent d'ambitions, non pour s'arroger une compétence exclusive sur une période donnée, mais, plus largement, pour asseoir leur hégémonie sur l'étude de la société, prise dans son développement collectif [11]. Ce n'est que plus tard que la sociologie se replie sur le contemporain. À la suite de Parsons (qui redéfinit son objet) et de Popper (qui dénonce les chimères historicistes), la sociologie embrasse la cause de la modernisation des sociétés occidentales, modernisation dont elle scrute les battements et les spasmes. Assez étrangement, toutefois, cette discipline qui se voue à l'étude du changement social évacue la - plus ou moins longue - durée du cadre de ses investigations. De fait, la sociologie tend après 1945 à être peu à

peu confinée à l'examen des divers problèmes que soulèvent les mutations sociales, et elle acquiert alors son brevet de respectabilité académique en mobilisant de préférence les statistiques, gage apparent de scientificité [12]. Elle n'est certes pas devenue partout, comme aux États-Unis, un savoir de professionnel destiné à des professionnels, un savoir qui s'efforce avant tout de concevoir des protocoles d'enquêtes, des techniques de traitement des données et des outils analytiques robustes et fiables pour répondre à la demande sociale [13]. Mais elle délaisse volontiers l'histoire, jugée peu utile, voire impure d'un point de vue méthodologique. Si un tel cloisonnement disciplinaire renvoie assurément aux conditions sociales et intellectuelles dans lesquelles la sociologie s'est institutionnalisée, il mérite cependant d'être interrogé.

En effet, cette préférence pour le présent induit souvent l'idée selon laquelle tout objet contemporain, dès lors qu'il est contemporain, devient aussitôt un objet d'étude légitime pour le sociologue. Or, tout ce qui est actuel, contemporain, autrement dit ce qui est de notre temps, n'a pas nécessairement de pertinence sociologique - si l'on définit la sociologie comme une démarche intellectuelle qui vise, avant tout, à rendre intelligibles les changements qui travaillent les sociétés et les problèmes qu'y rencontrent les sujets sociaux. Bien sûr, certains objets ou questionnements qui surgissent dans l'actualité immédiate peuvent susciter des analyses sociologiques très fécondes. On ne saurait donc les considérer d'emblée comme insignifiants ni, à l'inverse, considérer que l'investigation sociologique bénéficie mécaniquement d'un « supplément d'âme » lorsqu'elle s'éloigne un tant soit peu du contemporain. Mais on voudrait suggérer qu'il peut être utile - voire nécessaire - d'enquêter en direction du passé, soit pour éviter au sociologue de faire de l'histoire de manière clandestine, soit pour éclairer ce qui fait la singularité du présent et des questions auxquelles nous sommes confrontés hic et nunc.

2. Du bon usage de l'histoire

Il va de soi que la fréquentation de l'histoire peut être utile en sociologie pour éviter, par exemple, une montée en généralité trop hardie ou une conceptualisation qui s'affranchirait exagérément du contexte. Elle permet à certains égards, en étendant la période prise en considération, de tester la validité des problématiques poursuivies ou des conclusions auxquelles aboutit l'analyse[14]. D'autre part, ne pas congédier l'histoire peut aussi permettre de préciser certaines analyses qui, sans elle, en sont parfois réduites à conjecturer ou à déduire de matériaux collectés dans le présent des tendances enracinées dans le passé [15]. Si l'histoire peut donc être diversement mobilisée par le sociologue pour prendre le recul critique nécessaire ou pour étayer ses analyses, elle peut aussi constituer le « terrain » privilégié

de ses investigations. Il ne s'agit cependant pas, dans cette perspective, de prêter aux données historiques une consistance ou une fiabilité dont seraient privées celles recueillies par observation ou par entretiens, encore moins de se défier de ces méthodes d'enquête. Il s'agit plutôt de considérer que les questions et les objets auxquels s'intéresse le sociologue peuvent être saisis non seulement dans leur contemporanéité, mais aussi en examinant l'histoire qui les traverse et les travaille. L'objectif consiste alors à mettre l'histoire au service d'une analyse qui demeure, de part en part, sociologique.

Pour justifier ce parti pris, il est nécessaire de reconsidérer la pertinence de la césure entre passé et présent pour l'étude des phénomènes sociaux. De toute évidence, le fil du temps ne se découpe pas en morceaux homogènes et aucune séparation nette ne vient signifier au chercheur là où commence et là où doit s'arrêter sa curiosité. D'autant plus, d'ailleurs, que passé et présent sont étroitement entrelacés. Dire cela ne signifie pas que le présent procède du passé, mais que le présent comporte, sous diverses formes, une charge de passé irréductible. Cette conception alternative de la partition passé/présent, qui subvertit certains schémas de pensée traditionnels, a été déployée initialement par Pierre Bourdieu et, surtout, par le philosophe Michel Foucault [11, 16]. À leur façon, l'un et l'autre ont ainsi remis en cause une division du travail qui faisait du sociologue un « expert en modernité » [11] en laissant aux historiens une très vaste zone d'exclusivité intellectuelle.

Dans un article demeuré célèbre, Bourdieu souligne à cet égard que l'opposition entre passé et présent produit une histoire « réifiée », qui masque « l'histoire à l'état incorporé », autrement dit « ce qu'il y a d'impensé social, c'est-à-dire d'histoire oubliée, dans les pensées les plus ordinaires ou les plus savantes, problématiques nécosées, mots d'ordre, lieux communs ». Or il faut justement être attentif à cette présence du passé dans le présent, explique Bourdieu, ce pourquoi il recommande de faire un usage réflexif de l'histoire afin de « débusquer ce qu'elle a déposé dans nos cerveaux, comme des sédiments » et d'aller, ainsi, « à la racine de nos habitudes de pensée ». En cela, indique Bourdieu, la sociologie « fournit les instruments d'une véritable prise de conscience ou, mieux, d'une véritable maîtrise de soi » [17, p.14 ; 18]. Et si, dans cette perspective, le sociologue est amené à privilégier l'histoire « incorporée » et objectivée dans le présent, rien ne lui interdit cependant d'étudier le passé. Cette conception de l'histoire - histoire incorporée devenue habitus, dont la sociologie doit faire l'étude scientifique - diffère de celle que promeut Foucault. De fait, l'histoire à laquelle fait référence Foucault doit beaucoup moins à Marx (pour qui « l'héritage s'approprie l'héritier ») qu'à Nietzsche : c'est une généalogie qui dissout

les apparences et les enchaînements supposément naturels pour faire surgir « l'évènement dans ce qu'il peut avoir d'unique et d'aigu ». « La généalogie ne prétend pas remonter le temps pour rétablir une grande continuité par-delà la dispersion de l'oubli », écrit Foucault, qui ajoute :

« sa tâche n'est pas de montrer que le passé est encore là, bien vivant dans le présent, l'animant encore en secret, après avoir imposé à toutes les traverses du parcours une forme dessinée dès le départ. Rien qui ressemblerait à l'évolution d'une espèce, au destin d'un peuple. Suivre la filière complexe de sa provenance, c'est au contraire maintenir ce qui s'est passé dans la dispersion qui lui est propre : c'est repérer les accidents, les infimes déviations - ou au contraire les retournements complets -, les erreurs, les fautes d'appréciation, les mauvais calculs qui ont donné naissance à ce qui existe et vaut pour nous » [19, p.1009].

Cette perspective généalogique est tout à fait suggestive. Ici, en effet, l'exploration du passé ne vise pas à rechercher les origines d'un phénomène; elle n'entend pas non plus faire du présent l'aboutissement d'un processus qu'il faudrait reconstruire. « L'histoire selon Michel Foucault », explique Robert Castel, « est faite de discontinuité et de ruptures, mais dont le présent porte la trace et la blessure » [20, p.163]. Dans cette perspective, ce qui nous vient du passé n'a donc pas la stabilité des « sédiments » composant l'habitus, ce « n'est point un acquis, un avoir qui s'accumule et se solidifie ; plutôt un ensemble de failles, de fissures, de couches hétérogènes », écrit Foucault. Et par ailleurs « ce qui existe et vaut pour nous » n'est pas l'issue naturelle d'une évolution, mais le résultat inédit d'une succession de transformations historiques ; ce n'est pas le dernier avatar d'une « intention primordiale » et inaltérable, mais bien une configuration d'une « exorbitante singularité » [21, p.30].

Au-delà des querelles suscitées par l'œuvre de Foucault, tout indique que cette approche généalogique désigne un rapport à l'histoire qui peut se révéler tout à fait fécond d'un point de vue sociologique. C'est ce que montrent avec éclat les travaux de Castel [22]. Et pour cause : Foucault pratique en réalité une « histoire du présent », c'est-à-dire que ses investigations historiques sont toujours surplombées par un questionnement sur l'actualité et un étonnement vis-à-vis de ce qui existe aujourd'hui. Dans cette optique, il s'agit alors de saisir « le surgissement du plus contemporain en reconstruisant le système des transformations dont la situation actuelle hérite », bref, de « se retourner vers le passé avec une question qui est aujourd'hui la nôtre [pour] écrire le récit de son avènement et de ses principales périétés » [22, p.12].

Dans un article consacré à sa démarche de recherche, Castel explique à cet égard que « l'histoire est une grille es-

sentielle pour ressaisir le présent » ; « c'est par exemple », ajoute-t-il, « une manière de faire de la sociologie, et même [...] la manière privilégiée de faire de la sociologie » [20, p.165]. Plusieurs propositions sous-tendent cette affirmation. En premier lieu, le « présent » du sociologue ne se réduit pas à l'actualité, ni à ce qui est contemporain. En d'autres termes, si l'actualité fait apparaître sans cesse des problèmes nouveaux et si, à l'inverse, quantité d'autres sont restés enfouis dans le passé, certains problèmes qui se posent dans le présent ont une histoire propre. Il y a, dans ce cas, une actualité du passé, qui enrichit la compréhension du présent - une autre manière, en somme, de comprendre ce qui se passe aujourd'hui. Deuxièmement, « ressaisir le présent » consiste alors à suivre le cheminement historique de ces questions qui, au terme d'une succession de transformations et de reformulations, se présentent à nous de façon inédite. Le recours à l'histoire, dans cette perspective, est essentiellement un détour par le passé, qui permet de mieux faire apparaître ce qu'il y a de nouveau et d'inattendu dans telle ou telle situation actuelle. Autrement dit, le passé n'est pas ici un objet en soi, mais plutôt un « outil heuristique » [23]. Et par conséquent, ce n'est pas parce qu'elle a les charmes d'une région inconnue que l'histoire est intéressante, mais bien parce qu'elle permet d'enrichir l'analyse du présent. Il s'ensuit, en dernier lieu, que dans ce type d'analyse, ce n'est pas le passé en tant que tel qui aiguise la curiosité du sociologue : à la différence de l'historien, ce dernier puise ses questionnements dans le présent. Ce point est essentiel pour justifier le recours à des matériaux historiques en sociologie. Car c'est bien l'importance que revêt telle ou telle question aujourd'hui, et non le poids qu'elle a eu hier, qui doit inciter le sociologue à étudier son histoire [20]. Si, par exemple, il peut être stimulant de retracer la sociohistoire du dépistage médical, c'est essentiellement en raison du développement sous tous azimuts et de la « banalisation » de cette pratique aujourd'hui [24 ; 25]. Ce qui est intéressant d'un point de vue sociologique, ce n'est donc pas l'usage - d'ailleurs bien modeste - qu'en firent notamment les élèves de Pasteur ; mais c'est de là qu'il faut partir, en revanche, pour rendre compte des développements ultérieurs de ce procédé et pour éclairer ce qui se joue désormais autour du dépistage.

Par rapport au travail de l'historien, cette démarche sociohistorique permet alors de s'affranchir du découpage en périodes (histoire médiévale, moderne, etc.), cette singularité française qui impose au chercheur d'inscrire sa curiosité dans des limites temporelles que l'institution académique reconnaît et reproduit. Elle se distingue aussi de la socio-histoire dont se réclament parfois les historiens. Empruntant à certains sociologues, cette socio-histoire accorde la plus grande attention à la signification des phénomènes observés dans leur contexte social et historique [26]. Mais sa volonté

affichée d'éclairer le présent n'apparaît pas toujours nettement dans les recherches qui revendiquent ce parrainage, en particulier parce que ces travaux sociohistoriques ne sont pas nécessairement ancrés dans le présent, et n'y « remontent » pas toujours. Par rapport au travail usuel du sociologue, ensuite, l'approche sociohistorique tend à produire un type d'intelligibilité des phénomènes sociaux qui peut venir compléter utilement la compréhension que nous en avons par ailleurs au moyen d'enquêtes plus « classiques », par entretiens ou questionnaires. L'une de ses principales vertus consiste peut-être à se démarquer de certaines interprétations « continuistes », parfois trop promptes à conclure que se perpétuent, d'une époque ou d'une configuration sociohistorique à une autre, des répertoires d'action publique, des logiques institutionnelles ou des attitudes culturelles. Car s'il s'agit bien, dans ce cadre, de prendre pour objet des questions auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés afin d'en préciser la signification, l'examen de leurs transformations successives doit être mené en restant attentif à la spécificité et aux particularités de chaque contexte historique.

3. Déminer le « terrain »

Pour légitime et heuristique qu'il soit, le recours à l'histoire n'est pas sans risques. Choisir d'arpenter un « terrain de papier » au lieu de rassembler des données selon des méthodes éprouvées c'est en effet prêter le flanc à la critique. Devant l'abondance des sources historiques disponibles, quels matériaux faut-il choisir ? Et quel traitement leur réserver ? Autrement dit, quel usage un sociologue peut-il faire de ces sources s'il veut éviter toute espèce de spéculation ? Ces questions appellent un certain nombre de commentaires qui n'ont pas vocation à délimiter un cadre méthodologique mais plutôt à préciser les règles qu'il convient sans doute de s'imposer.

Dans une démarche de ce type, le rapport aux sources constitue bel et bien la principale difficulté - et une difficulté de taille. De deux choses l'une, en effet : soit le sociologue fait appel aux travaux des historiens, auxquels il applique ses propres grilles de lecture, soit il endosse le costume de l'historien et puise son information aux sources primaires (archives). Mais quelle que soit son intention ou son inclination, il s'expose à la critique.

Dans le premier cas, on pourra reprocher au sociologue utilisant des travaux historiques préexistants de se contenter de sources imposées par d'autres, avec le risque de produire des analyses dont la plus-value intellectuelle n'est pas évidente. Cet argument n'est pas infondé. Il traduit à sa façon le fait que la sociologie est considérée avant tout comme une discipline de l'enquête, qui suppose que le chercheur recueille sur le terrain des données fiables, contrôlables et,

partant, scientifiquement exploitables. Dans ce cadre, les sources écrites ne sont guère prisées, tout comme les recherches qui ne procèdent pas de l'exploitation directe de données de « terrain » [27]. Bien sûr, on peut objecter que le « terrain » du sociologue ne se réduit pas à l'investigation d'un espace donné ou d'une institution choisies dans la société (hôpital, école, etc.) ; on peut ajouter également que les techniques de recherche classiques permettent sans doute au sociologue d'être plus facilement reconnu comme tel, mais qu'aucune ne délivre une information exempte de tout défaut. Autrement dit, si le questionnaire, l'entretien et l'observation sont les méthodes traditionnellement associées à la recherche sociologique, ils comportent aussi leurs propres limites - et notamment celle qui impose de faire litière du passé. Il faudrait surtout rappeler que, très souvent, les travaux de sociologie quantitative se fondent, eux aussi, sur un traitement secondaire de données (fichiers, séries statistiques, etc.), qui sont rassemblées et élaborées par d'autres. Pourtant, et c'est là l'essentiel, ils jouissent au sein de la communauté scientifique d'une légitimité autrement plus solide que les recherches mobilisant l'histoire. Et pour cause : si les préventions que suscite le recours à la littérature historique reflètent des préférences méthodologiques associées à une certaine conception du « métier de sociologue », elles signalent aussi l'existence de difficultés liées à l'exploitation de ces matériaux.

« Le plus grand danger qui se présente est que trop peu de sociologues acceptent d'aller au-delà du rassemblement des études historiques déjà publiées pour faire une analyse systématique des matériaux historiques eux-mêmes » écrit par exemple Charles Tilly, avant d'ajouter que, ce faisant, « les sociologues consolideront les erreurs des historiens dont ils s'inspirent » [28, p.453]. Mais quel est au juste ce « danger » ? Il tient pour l'essentiel à ceci qu'en écrivant l'histoire, un historien est souvent tributaire d'un cadre de pensée ou d'une orientation intellectuelle qui détermine dans une large mesure sa lecture du passé. Dès lors, en utilisant des sources de seconde main, le sociologue risque fort d'entériner telle ou telle perspective partielle, ou de buter sur des polémiques historiographiques qu'il ne lui appartient pas de démêler. Dans ces conditions, comment mobiliser les travaux des historiens sans leur emboîter le pas ?

Pour contourner ce type de difficultés, il pourrait être envisageable de travailler à partir de sources primaires. Dans cette hypothèse, le sociologue se rapprocherait alors de ces archives au contact desquelles le chercheur accède à des bribes du passé que, parfois, nul avant lui n'avait entrevues. Sauf que, justement, l'archive n'est qu'un « éclat du passé », un éclat brut : non pas la vérité du passé, mais une vérité sur le passé qu'il faut savoir déchiffrer et agencer avec d'autres [29]. Or n'est-ce pas là, avant tout, le pré-carré des historiens, qui sont les spécialistes du matériau archivis-

tique? De toute évidence, en effet, l'élaboration des faits, le drainage, la sélection et l'interprétation des informations pertinentes relèvent bel et bien du métier d'historien. Et ce, non pas en vertu d'un quelconque cloisonnement disciplinaire qui serait devenu obsolète, mais parce que les autres chercheurs, parmi lesquels les sociologues, ne sont pas formés à cela. Dans ces conditions, « aller au-delà du rassemblement des études historiques », comme le suggère Tilly, constitue apparemment une entreprise hasardeuse.

Ces différentes observations dessinent finalement une impasse : a priori disqualifié s'il recourt seulement à des sources secondaires, le sociologue ne saurait cependant devenir historien sans qu'on puisse lui reprocher un amateurisme imprudent. Comment en sortir ? Autrement dit, comment concevoir une analyse qui soit indissociablement sociologique dans sa portée et historique quant à ses sources ? En réalité, entre la dévalorisation des sources secondaires et la fétichisation de l'archive, il existe une voie carrossable que l'on peut essayer de tracer. Trois ensembles de marques permettent à cet égard de fixer le cap.

Premièrement, il est parfaitement légitime de recourir à des sources secondaires, c'est-à-dire aux études réalisées le plus souvent par les historiens. Et ce en raison, tout d'abord, de la spécificité du travail de l'historien, qui fonde ses interprétations sur des faits scrupuleusement établis. De ce point de vue, la qualité des données historiques ne saurait être mise en doute, d'autant que le nombre des études permet de croiser, de comparer et éventuellement de nuancer les diverses analyses livrées par l'historiographie. Et s'il y a des lectures divergentes de telle ou telle séquence historique, il appartient au sociologue de les signaler et, si possible, de les expliciter dans le cadre de son propre questionnement. Là réside d'ailleurs la principale justification du recours à ce type de sources : il ne s'agit pas, pour le sociologue, d'écrire un récit de plus qui s'ajouterait, en les compilant, à ceux élaborés par les historiens, mais bien de faire un « autre récit », traversé par des préoccupations qui ne sont pas forcément celles des historiens [20]. Ainsi, enquêter sur le dépistage ne consiste pas à raconter l'histoire d'une technique médicale mais plutôt à s'intéresser aux raisons pour lesquelles ce type d'examen a été de plus en plus pratiqué, aux conceptions de la santé qui sous-tendent cette extension et à ce que nous apprend le succès de ce procédé sur la société dans laquelle nous vivons [25]. Dans cette perspective, l'histoire n'est qu'un matériau (comme un autre), l'ingrédient d'une composition dont la saveur est sociologique. En cela, cette démarche n'est finalement pas très différente, dans son mode opératoire, de celle du sociologue qui fonde ses analyses sur des données quantitatives fournies par la statistique d'État ou par des entreprises. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de retravailler des données pour faire apparaître ce qu'elles ne disent pas et, partant, produire du

sens ; et de même que le sociologue quantitativiste procède parfois à partir des statistiques disponibles, il faut, ici, utiliser et respecter les énoncés des historiens.

Il s'ensuit, en deuxième lieu, que l'enquête archivistique n'est pas forcément indispensable, sans être pour autant interdite. Au prix d'une familiarisation avec la méthodologie du travail historique, un chercheur venu des sciences sociales peut en effet tirer parti des fonds d'archives pour recueillir des données - surtout s'il enquête sur une période relativement récente où l'information se présentera sous une forme moins énigmatique et plus immédiatement accessible. Recourir à ce type de matériau permet alors d'explorer tel ou tel déplacement de la question étudiée (par exemple, le débat suscité dans les années 1960 par la fréquence et la systématisme des dépistages [30]) ou bien de confronter les témoignages recueillis par entretiens aux données d'archives. Reste que la décision d'en passer ou non par les archives, n'est pas affaire d'opportunité de recherche ou de tempérament personnel : l'objet, une fois encore, « détermine » la méthode. Et en l'occurrence, ce type de sources est utile, essentiellement, pour éclairer une situation laissée dans l'ombre par la littérature spécialisée, pour glaner des données empiriques sur un aspect insoupçonné d'une question ou pour saisir un phénomène sous un angle inédit. Mais dans tous les cas, le matériau archivistique est surtout adapté à des recherches couvrant une période relativement courte. Autrement dit, il permet avant tout de peindre des miniatures, non des fresques. Or, l'approche sociohistorique est plutôt mobilisée pour enquêter sur des durées assez longues permettant d'identifier l'origine, puis suivre les développements d'une question qui se pose aujourd'hui. Dès lors, sans exclure a priori le recours à certains fonds d'archives, cette démarche n'en fait pas le support privilégié de la recherche.

Cette dernière observation appelle un troisième ensemble de remarques. En effet, si de telles recherches ne sont pas systématiquement adossées à des sources archivistiques, elles peuvent mobiliser tout un ensemble de sources imprimées - enquêtes, pamphlets, récits, rapports administratifs, articles, traités, etc. - qui constituent un matériau très riche et assez aisément exploitable. Pour un historien, ces documents n'ont sans doute pas la saveur d'une liasse d'archives, ni l'attrait d'un carton jusqu'ici inexploré. Il ne s'agit pas de données brutes, livrées en vrac à la curiosité du chercheur. Mais c'est précisément parce qu'ils organisent et interprètent le réel que ces textes sont irremplaçables dans le cadre d'une approche généalogique attentive à la signification accordée, dans différents contextes sociohistoriques, à telle pratique ou tel problème. On peut ainsi choisir de labourer un « terrain de papier » - revues de médecine et de prophylaxie, rapports, actes de congrès, traités de santé publique, etc. - afin de cerner les différents modes d'ap-

propriation historique de la technique du dépistage. Les revues spécialisées, en particulier, dont certaines sont éditées pendant plusieurs décennies, permettent par exemple de constituer un corpus tout à fait consistant et pouvant faire l'objet d'une analyse systématique. De fait, le recueil de l'ensemble des articles consacrés, dans ces revues, à une pratique comme le dépistage médical permet, en l'occurrence, d'en repérer l'émergence, d'en identifier les caractéristiques, puis d'en suivre les déclinaisons successives dans différents environnements scientifiques, techniques, mais aussi politiques et culturels. Sous cet éclairage, une approche sociohistorique du dépistage ne nous renseignera pas forcément sur les pratiques de tels ou tels professionnels de santé ni sur les réactions déifiantes de certains patients, comme le font par exemple d'autres enquêtes sociologiques [31 ; 32]. Mais en opérant une coupe transversale dans l'histoire des pratiques et des politiques de santé, elle peut donner à voir une autre réalité : les tensions persistantes entre les droits des individus et les impératifs de santé publique ; la promotion d'un individu apte à l'auto-surveillance et, in-séparablement, le raffinement des techniques de contrôle socio-sanitaire ; le jeu des combinaisons entre des technologies médicales anciennes (tests biologiques) ou modernes (imagerie médicale, tests génétiques) et des technologies politiques qui les mobilisent, tour à tour, pour surveiller, sanctionner, discipliner ou responsabiliser les individus.

Conclusion

Entre histoire et sociologie, le temps des grandes controverses appartient au passé et les deux disciplines se fréquentent parfois ostensiblement. En sociologie, les approches sociohistoriques sont un indice de ce rapprochement, même si elles restent encore assez marginales au regard des autres méthodes d'investigation - l'enquête par entretiens, par observation directe ou par traitement statistique de données recueillies au moyen de questionnaires. Sans doute n'est-ce là, en réalité, qu'une conséquence de l'orientation générale qui caractérise la discipline : en privilégiant le niveau micro et le cadre théorique de l'interactionnisme, qui semble dominant, en particulier en France, le discours sociologique se construit et se conçoit souvent à distance de l'histoire. L'objectif de ce texte était donc de montrer que si cette approche sociohistorique n'est pas mainstream, elle ne souffre cependant d'aucune infirmité particulière, d'ordre épistémologique ou méthodologique, et ne cède en rien au projet intellectuel de la sociologie. Mieux : elle peut donner à la recherche de beaux fruits.

Références bibliographiques

- [1] Vovelle M., *Idéologies et mentalités*, Paris : Gallimard-Folio, 1982.
- [2] Minard P., « Histoire et anthropologie : nouvelles convergences? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49/4bis, 81-121.
- [3] Leff G., *History and Social Theory*, London : The Merlin Press, 1966.
- [4] Braudel F., *Écrits sur l'histoire*, Paris : Flammarion, 1969.
- [5] Veyne P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris : Seuil, 1971.
- [6] Zeller G., *Histoire et sociologie*, Paris : Éditions universitaires, 1959.
- [7] Berthelot J.-M., *Les vertus de l'incertitude*, Paris : P.U.F., 2004.
- [8] Passeron J.-C., *Le raisonnement sociologique*, Paris : Nathan, 1991.
- [9] Flyvbjerg B., *Making Social Science Matter. Why social inquiry fails and how it can succeed again*, Cambridge : Cambridge University Press, 2001.
- [10] Lenclud G., « Le nomologique et le néant », *Études rurales*, n° 121/124, 255-263.
- [11] Aymard M., *Histoire et sociologie*, in Mendras H., Verret M., *Les champs de la sociologie française*, Paris : Armand Colin, 1988, 221-232.
- [12] Masson P., *Faire de la sociologie. Les grandes enquêtes françaises depuis 1945*, Paris : La Découverte, 1988.
- [13] Friedrichs R., *A Sociology of Sociology*, New York : The Free Press, 1972.
- [14] Jollivet M., « À la recherche d'une sociologie de long terme », *Sociétés contemporaines*, n° 1, 1990, 79-96.
- [15] Thernstrom S., *Poverty and Progress*, Cambridge : Harvard University Press, 1964.
- [16] Valade B., « D'une nouvelle histoire à l'autre », *L'année sociologique*, 41, 1991, 155-191.
- [17] Bourdieu P., « Le mort saisit le vif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32/33, 1980, 3-14.
- [18] Bourdieu P., « Réponse », *Bulletin de la société d'histoire moderne et contemporaine*, 3/4, 1999, 16-20.
- [19] Foucault M., « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », in *Dits et Ecrits 1 1954-1975*, Paris : Quarto-Gallimard, 2001.
- [20] Castel R., « Présent et généalogie du présent : une approche non évolutionniste du changement », in *Coll., Au risque de Foucault*, Paris : Éditions du Centre Pompidou, 1997.
- [21] Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris : Gallimard, 1993.
- [22] Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris : Fayard, 1995.
- [23] Lepetit B., « Le travail de l'historien », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 51/3, 1996, 525-538.
- [24] Rodriguez J., « Dépister les vénériens. Quelques réflexions au détour d'un précédent historique », *Revue Asylon(s)*, 13, 2004, 1-16.
- [25] Rodriguez J., « Éléments pour une histoire critique des pratiques de dépistage : le cas de la France », *Journal de la Faculté de Médecine d'Oran*, 2, 2017, 183-188.
- [26] Noiriél G., *Introduction à la socio-histoire*, Paris : La Découverte, 2005.
- [27] Festinger L., Katz D., *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*, Paris : PUF, 1959.
- [28] Leca J., « Postface : la sociologie retombe-t-elle en enfance ? Ou 'quand la sociologie abandonne devant l'histoire' », *Revue internationale de sciences sociales*, 133, 1992, 449-461.
- [29] Farge A., *Le goût de l'archive*, Paris : Seuil, 1989.
- [30] Wilson J.M.G., Jungner G., *Principles and Practices of Screening for Disease*, Geneva : World Health Organization, 1968.
- [31] De Pauw C., « La non-réalisation d'une coloscopie après un test positif de dépistage du cancer colorectal ; une étude qualitative », *Santé Publique*, 20/3, 2008, 249-257.
- [32] Ménoret M., « Le risque de cancer du sein en France : un mode unique de prévention », *Sociologie et sociétés*, 39/1, 2007, 145-160.